

L'activité ABSD-Aquagym redémarre à partir du 14 septembre 2020

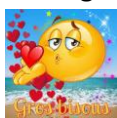
Ce n'était pas gagné, mais le CA de l'ABSD et Marie-Françoise ont décidé « d'y aller » et de tout mettre en œuvre pour que la saison 2020-2021 se passe au mieux.

L'activité ABSD-Aquagym se cale dans la lutte contre la propagation du covid-19

Règle de base : respecter le protocole sanitaire d'utilisation des piscines, en application de l'arrêté municipal Ville de Saint-Brieuc du 27 août 2020, lui-même en conformité avec le cadre ministériel de référence.

De manière pratique, le respect du protocole, pour tous les adhérents de l'ABSD, se traduit ainsi :

- 1 – Diminution du nombre de personnes (10 en moins) par groupe. *Ouf, possible pour le budget de l'ABSD grâce aux décisions de gestion prises pendant le confinement !*
- 2 – Obligation pour l'association ABSD de porter à la connaissance de ses adhérents les mesures du protocole sanitaire détaillées dans l'arrêté municipal
 - ✓ Lisez les panneaux d'information à l'entrée des piscines
 - ✓ Ecoutez attentivement les consignes données à chaque cours par Marie-Françoise
 - ✓ Consultez régulièrement le site **www.absd22.fr** à la rubrique 'Info covid-19'
- 3 – Conformez-vous systématiquement aux règles suivantes :
 - **Utilisez le gel hydroalcoolique** à l'accueil de la piscine
 - **Portez votre masque**, à l'entrée : de l'accueil de la piscine jusqu'aux vestiaires, et à la sortie : des vestiaires jusqu'à la sortie.
 - **Respectez toujours la distanciation**, c'est-à-dire 1 mètre minimum de distance.
 - **Libérez rapidement** les espaces communs
 - **Prenez la douche obligatoire**, avec savonnage, avant le bain.
 - Prenez une douche à la sortie uniquement dans le cas où l'espace douches est libre et si la distanciation physique est possible. Nb : la douche à la sortie n'est pas obligatoire.
 - **Veillez en permanence à favoriser l'éloignement des uns et des autres**. Les embrassades, bises et câlins seront pour plus tard.
- 4 – Protégez-vous et protégez les autres
 - si vous avez le moindre doute sur une contamination possible (forte fatigue, diarrhée, toux, température, ..) reportez votre séance
 - si, dans l'année, vous réalisez un test qui se révèle positif, signalez-le rapidement à l'animatrice



En fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des directives préfectorales ou gouvernementales, la Ville de St Brieuc pourra être amenée à faire évoluer les conditions de mise à disposition des piscines ou à suspendre l'autorisation d'accès. L'information sera relayée auprès des adhérents de l'ABSD par le CA ABSD, sur le site **absd22.fr** et par Marie-Françoise.

AIDEZ-NOUS A RESTER OUVERTS !!!!!

